

Statuts de protection



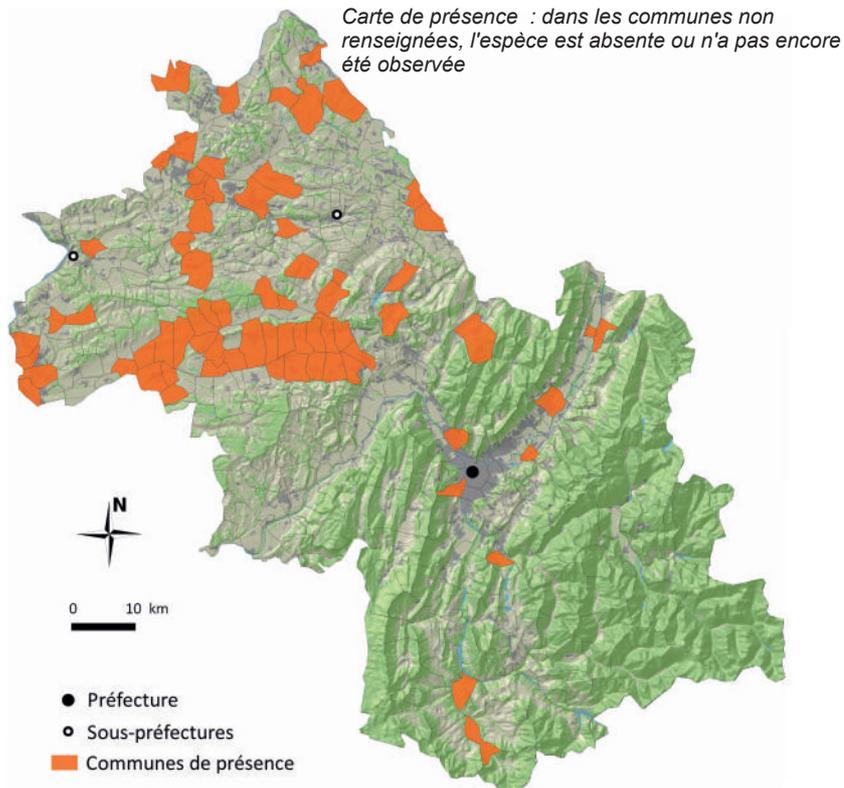
Listes rouges
Isère : CR (En danger critique d'extinction)
R-A : VU (Vulnérable)
France : VU (Vulnérable)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"

Coordination départementale spécifique



©A.gagne



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®Geofla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le courlis cendré est un migrateur. Il est peu fréquent mais régulier en Isère. En période de reproduction, il s'installe dans les milieux herbacés, humides de préférence. Il occupe aussi des biotopes plus secs comme les prairies de fauche et les landes. Il est rarement présent au-delà de 500 m d'altitude.

Écologie locale

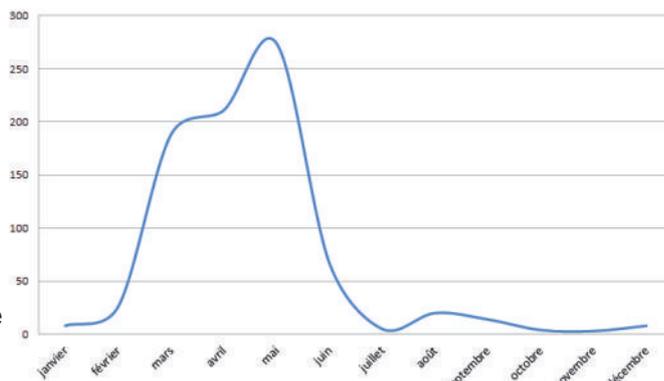
La plaine de Bièvre abrite les derniers couples nicheurs de courlis cendrés qui apprécient les prairies de fauche, mais aussi les zones herbacées de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. L'espèce est néanmoins présente de façon plus disparate dans les secteurs de plaine du nord et de l'ouest du département et parfois observée en hivernage.

Tendance évolutive

Depuis les années 1960, l'espèce est en régression constante. Elle a disparu de l'Isle Crémieu et plus récemment de l'ouest du département. Le courlis cendré ne niche plus désormais que dans la plaine de Bièvre où les données de nidification certaine sont rarissimes. L'urbanisation des milieux favorables à sa nidification et l'intensification des pratiques agricoles avec la fauche précoce des prairies sont des facteurs essentiels de cette régression, par ailleurs aggravée par la chasse.

Phénologie saisonnière

Le courlis cendré est un migrateur précoce observé dès le mois de février, avec des dates de retour de plus en plus avancées. Les chants et les manifestations territoriales sont rapidement observés et durent jusqu'à la fin de la saison de reproduction. La chute brutale des observations à partir de juin correspond à la dispersion des jeunes. Le passage automnal est peu marqué, mais la présence hivernale semble de plus en plus marquée et l'espèce peut être observée presque toute l'année en Isère.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

✓ Gestion raisonnée du pâturage

✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : C. Giraud

Version : Mar-16